



Commune de 7950 CHIEVRES

**URBANISME**

**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **M. et Mme DELAVALLEE - CORNET** et le terrain concerné est situé à **Rue de Warpotte, n°8A, à 7950 CHIEVRES**, cadastré **3eme division, section B n°414f**.

La demande concerne **la transformation d'une habitation unifamiliale**.

Le projet est soumis à annonce de projet suivant l'article R.IV.40-2° du CoDT concernant la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contigües.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables **SUR RENDEZ-VOUS** de 8h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Rue du Grand Vivier n°2 à 7950 CHIEVRES. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, téléphone : 068/656 829, mail : d.soris@chievres.be, dont le bureau se trouve à 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **03/05/2024** au **20/05/2024** au collège communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue du Grand vivier n°2 à 7950 CHIEVRES.

Par le Collège, le *23/04/2024*

Par délégation,  
Le Directeur Général, f.f.,



M. A. DELCOURT

Le Bourgmestre,



M. O. HARTIEL

